



**Décision d'approbation de modèle
n° 00.00.452.001.1 du 24 novembre 2000**

**Ensemble de mesurage routier NUOVO PIGNONE modèle DP
(précision commerciale)**

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instrument de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Commission économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

NUOVO PIGNONE, Via Roma, 32, 23018 TALAMONA – Italie

CARACTERISTIQUES :

L'ensemble de mesurage routier NUOVO PIGNONE modèle DP est destiné au mesurage de l'essence (ES), du supercarburant (SC), du supercarburant sans plomb (SP), du gazole (GO) et du fuel domestique (FOD).

La version du modèle est définie au moyen d'un ou deux caractères supplémentaires : DPx ou DPx-y.

Les différentes versions faisant l'objet de la présente décision sont les suivantes :

Versions	Caractéristiques
DPC	distributeur mono-cabine ou double-cabine
DPBA	distributeur mono-cabine ou double-cabine
DPX-y	distributeur multi-cabines

La version DPC diffère de la version DPBA par la présentation de la carrosserie du distributeur.

La version DPX-y se décline en trois options (y = F, A ou X) selon le type de la carrosserie du distributeur.

L'ensemble de mesurage routier NUOVO PIGNONE modèle DP est constitué des éléments suivants :

- un dispositif calculateur-indicateur NUOVO PIGNONE modèle OTP/E équipé de dispositifs indicateurs électroniques des volumes et des prix, approuvé par la décision n° 99.00.510.005.1 du 3 mai 1999,
- un mesureur volumétrique NUOVO PIGNONE modèle AUTOSSET 500,
- un groupe de pompage équipé d'un dispositif séparateur de gaz NUOVO PIGNONE modèle ALUBLOCK 2000,

- une électrovanne, située en amont ou en aval du mesureur,
- un viseur en verre,
- un flexible muni d'un robinet d'extrémité conforme à la réglementation.

Compte tenu des différentes versions, lorsque plusieurs ensembles de mesurages routiers sont installés à l'intérieur d'une même carrosserie, ils ont en commun le dispositif calculeur-indicateur électronique des volumes et des prix.

De plus, les ensembles de mesure pouvant être installés selon des configurations hydrauliques différentes, deux ensembles de mesure routiers peuvent avoir en commun un groupe de pompage. Dans ce cas, le débit maximal de chaque ensemble de mesure est réduit. Toutefois, les caractéristiques techniques de chaque élément constitutif des ensembles de mesure doivent être respectées. En particulier, le débit maximal total des ensembles de mesure ne doit pas dépasser le débit maximal du dispositif de pompage. Enfin, il y a lieu de prévoir un dispositif permettant de vérifier les mesureurs indépendamment l'un de l'autre.

En fonction des configurations hydrauliques, les caractéristiques de l'ensemble de mesure NUOVO PIGNONE sont donc les suivantes :

Configuration hydraulique		1A	2A	3A	4A	5A	6A	7A	8A	9A	10A
Produits mesurés	essence	x		x							
	gazole et fuel domestique	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Quantité mesurée minimale V_{\min} (l)		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Q_{\min} (l/min)		4	8	4	7	13	13	7	4	13	4
Q_{\max} (l/min)		40	80	40	130	130	130	130	80	130	80
P_{\min} (bar)		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
P_{\max} (bar)		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
T_{\min} (°C)		- 10	- 10	- 10	- 10	- 10	- 10	- 10	- 10	- 10	- 10
T_{\max} (°C)		+ 50	+ 50	+ 50	+ 50	+ 50	+ 50	+ 50	+ 50	+ 50	+ 50

Les autres caractéristiques métrologiques sont définies dans la décision n° 99.00.510.005.1 du 3 mai 1999 relative au dispositif calculeur-indicateur électronique des volumes et des prix NUOVO PIGNONE modèle OTP/E.

Les configurations hydrauliques 6A et 7A permettent d'effectuer deux comptages indépendants. Les caractéristiques définies dans le tableau ci-dessus correspondent à chaque comptage.

Les configurations hydrauliques 4A, 7A et 10A permettent d'effectuer des distributions alternées à des débits différents obtenus par l'intermédiaire de deux électrovannes situées en aval du mesureur.

Par ailleurs, l'ensemble de mesurage routier NUOVO PIGNONE modèle DP peut être équipé en option :

- d'un dispositif de prédétermination des volumes ou des prix,
- d'un dispositif répéteur associé à un dispositif de libre-service surveillé,
- d'un dispositif de libre-service à post-paiement différé d'un modèle approuvé en vue d'une utilisation en libre-service surveillé ou non,
- d'un dispositif de récupération des vapeurs d'hydrocarbures NUOVO PIGNONE modèle SRV pour le mesurage de l'essence, du supercarburant et du supercarburant sans plomb.

Le dispositif de récupération modèle SRV est constitué des éléments ci-après :

- un flexible avec une gaine coaxiale de récupération des vapeurs d'hydrocarbures,
- un robinet d'extrémité équipé d'une buse en liaison avec la gaine coaxiale de récupération des vapeurs d'hydrocarbures,
- une pompe à vide, par côté dans le cas d'ensembles de mesurage à distributions multi-cabines.

L'étanchéité du circuit de retour des vapeurs d'hydrocarbures et du robinet d'extrémité est vérifiée automatiquement avant chaque transaction au moment du décrochage du pistolet de distribution. Si une fuite est détectée, toute distribution est impossible et le dispositif calculateur-indicateur indique le code d'erreur Ex06 où x est le numéro de l'ensemble de mesurage concerné.

INSCRIPTIONS PARTICULIERES :

Lorsque les ensembles de mesurage routiers faisant l'objet de la présente décision, sont exploités en libre-service à post-paiement immédiat, la note ci-après doit être placée de manière lisible pour le consommateur sur le distributeur et à la caisse : « Seules les indications de prix et de volume apparaissant sur le cadran du distributeur sont contrôlées par l'Etat et font foi en cas de désaccord avec les indications du poste de contrôle. L'appareil ne doit pas être remis à zéro avant paiement par le client ».

Lorsque les ensembles de mesurage sont équipés de dispositifs d'indication non soumis au contrôle de l'Etat, ces dispositifs doivent porter de façon claire et lisible, et à proximité immédiate des emplacements où ces indications sont délivrées, la mention : « Indications non contrôlées par l'Etat ».

Les ensembles de mesurage étant équipés d'un viseur en verre, une note placée de manière visible à proximité immédiate de ce dispositif, doit préciser que la distribution de carburant doit être arrêtée en cas de présence de bulles d'air ou de gaz dans ce dispositif.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

La vérification primitive des ensembles de mesurage routiers NUOVO PIGNONE modèle DP est réalisée en une seule phase.

Elle comprend notamment des essais d'exactitude de l'ensemble de mesurage, des essais de fonctionnement du dispositif séparateur de gaz et le contrôle des variations du volume interne du flexible.

En particulier, lorsqu'un ensemble de mesurage comporte deux mesureurs, les essais d'exactitude doivent être réalisés en tenant compte du fait que l'ensemble de mesurage peut fonctionner avec un seul des deux mesureurs ou avec les deux mesureurs.

De même, lorsque deux ensembles de mesurage ont en commun un groupe de pompage, les essais d'exactitude doivent permettre de vérifier le bon fonctionnement des ensembles de mesurage pour l'ensemble des configurations de fonctionnement possibles (fonctionnement d'un seul des deux ensembles de mesurage et fonctionnement simultané des deux ensembles de mesurage).

Les essais d'exactitude de l'ensemble de mesurage peuvent être réalisés :

- soit avec les liquides de destination,
- soit avec du kerdane en tant que liquide de substitution.

Dans le cas où le kerdane est utilisé pour les essais d'exactitude, les erreurs maximales tolérées applicables sont réduites à $\pm 0,3$ %.

En outre, la vérification primitive doit comporter une vérification du dispositif calculateur-indicateur des volumes et des prix conformément aux dispositions définies dans la décision d'approbation de modèle le concernant.

Lorsque les ensembles de mesurage faisant l'objet de la présente décision sont utilisés en libre-service à post-paiement immédiat, les conditions de blocage des instruments à partir de la caisse doivent être vérifiées.

Lorsque les ensembles de mesurage faisant l'objet de la présente décision sont équipés d'un dispositif de récupération des vapeurs d'hydrocarbures, il convient de s'assurer que le dispositif calculateur-indicateur des volumes et des prix est configuré avec cette option. A cet effet, lors du décrochage du robinet d'extrémité, la pompe doit se mettre en fonctionnement de façon immédiate, avant la remise à zéro de l'ensemble de mesurage, puisque le contrôle de l'étanchéité du dispositif de récupération des vapeurs est effectué lors du décrochage du pistolet de distribution.

Lorsque les ensembles de mesurage faisant l'objet de la présente décision ont en commun un même dispositif indicateur ou s'ils sont équipés d'un second point de distribution, l'impossibilité de réaliser des distributions simultanées doit être vérifiée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision doit porter le numéro et la date figurant dans le titre de celle-ci. Elle est fixée, avec la plaque de poinçonnage, sur le châssis de l'ensemble de mesurage.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée, pour la sous-direction de la métrologie, au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/A101128-D1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

La présente décision est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES :

- notice descriptive,
- photographie,
- schémas des différentes configurations hydrauliques,
- schémas du mesureur et du séparateur de gaz,
- schéma des plaques d'identification,
- plans de scellement.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale,
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines

J.F. MAGANA

NOTICE DESCRIPTIVE

Ensemble de mesurage routier NUOVO PIGNONE modèle DP

1. DESCRIPTION

L'ensemble de mesurage routier NUOVO PIGNONE est constitué principalement d'un dispositif calculateur-indicateur NUOVO PIGNONE modèle OTP/E approuvé par la décision n° 99.00.510.005.1 du 3 mai 1999, d'un mesureur volumétrique NUOVO PIGNONE modèle AUTOSSET 500 et d'un groupe de pompage équipé d'un séparateur de gaz NUOVO PIGNONE modèle ALUBLOCK 2000.

1.1. Mesureur volumétrique modèle AUTOSSET 500 (voir schéma)

Le mesureur NUOVO PIGNONE modèle AUTOSSET 500 se compose de deux pistons (1) déphasés de 120 °. Chaque piston agit sur l'arbre à manivelle (2) par l'intermédiaire d'une coulisse (3 et 4). La liaison entre la coulisse et le piston est assurée par deux vis (5). L'extrémité libre de la coulisse est reliée au mesureur par l'intermédiaire d'une douille (6) qui coulisse dans un orifice (7).

L'entrée et la sortie du liquide sont contrôlées par un tiroir de distribution (8) fermé par un couvercle (9). Le tiroir de distribution met en communication les orifices d'aspiration et de refoulement. Un ressort (10) inséré sur l'arbre de transmission, assure l'étanchéité entre le tiroir et les orifices d'aspiration et de refoulement.

La sortie de l'arbre à manivelle transmet la rotation des pistons à l'émetteur d'impulsions par l'intermédiaire d'une goupille (11).

Le mesureur NUOVO PIGNONE modèle AUTOSSET 500 est équipé d'un émetteur d'impulsions NUOVO PIGNONE modèle PAW 94. Ce dernier est intégré au mesureur (12). Il est protégé par un couvercle en tôle (13).

L'émetteur d'impulsions NUOVO PIGNONE se compose d'un disque (14) en matériau ferromagnétique polarisé couplé avec l'arbre à manivelle (2) et de deux capteurs distincts (15).

Le mesureur NUOVO PIGNONE modèle AUTOSSET 500 ne comporte pas de dispositif d'ajustage mécanique. L'ajustage ne peut être effectué qu'au travers de la valeur du poids de l'impulsion programmée dans le dispositif calculateur-indicateur.

Les caractéristiques métrologiques du mesureur sont les suivantes :

- débit minimal : 4 l/min,
- débit maximal : 90 l/min,
- livraison minimale : 2 l,
- pression maximale : 3,5 bar,
- volume cyclique : 500 cm³.

1.2. Groupe de pompage/séparateur de gaz (voir schéma)

Le groupe de pompage NUOVO PIGNONE modèle ALUBLOCK 2000 se compose d'un corps en aluminium (1) comprenant l'emplacement du filtre (2), la pompe (3) et le moteur électrique (4).

Les principaux composants sont les suivants :

- un clapet anti-retour (5) en amont du filtre,
- un filtre à carburant (6) composé d'une cartouche filtrante en résine synthétique avec une grille en acier inoxydable,
- une pompe rotative à aubes (3),
- un bypass (7) muni d'un dispositif d'ajustage du débit de la pompe,
- une soupape (8) dont la fonction est d'interrompre la livraison en présence d'air,
- une chambre de récupération du gaz (9) équipée d'un dispositif à flotteur (10) et d'un évent (11) permettant l'évacuation du gaz séparé du liquide,
- un dispositif de séparation du gaz (12) centrifuge composé d'une enveloppe extérieure et d'un tuyau d'évent (13).

Le liquide, aspiré du réservoir de stockage par l'intermédiaire de la pompe (3) est refoulé vers le dispositif de séparation des gaz (12) où les éventuelles bulles gazeuses sont séparées.

En amont de la pompe, se situe le filtre (6) pourvu d'un clapet anti-retour, qui élimine les éventuelles impuretés contenues dans le liquide.

Du dispositif de séparation des gaz, la phase liquide est acheminée au travers d'un clapet anti-retour (14) dans le mesureur.

La phase gazeuse séparée mélangée avec une très faible quantité de liquide, passe par une cuvette de reflux (9) munie de la soupape à flotteur (10) qui permet la récupération de la phase liquide et l'évacuation de la phase gazeuse au moyen de l'évent (11).

Le clapet anti-retour (14) empêche la vidange du circuit hydraulique en amont du groupe de pompage. Ce clapet est équipé d'un dispositif (15) qui empêche que la pression du circuit hydraulique dans le groupe de mesure dépasse la valeur limite mémorisée dans le dispositif calculateur-indicateur.

Les caractéristiques du groupe de pompage/séparateur de gaz sont les suivantes :

débit (l/min)	pression maximale (bar)	puissance (W)
50	3	550
90	3	736

1.3. Dispositif de récupération des vapeurs modèle SRV

L'ensemble de mesurage NUOVO PIGNONE modèle DP peut être équipé, en option, du dispositif de récupération des vapeurs d'hydrocarbures NUOVO PIGNONE modèle SRV.

Ce dispositif électronique est composé :

- d'une carte électronique de gestion et de commande intégrée dans le dispositif calculateur-indicateur NUOVO PIGNONE modèle OTP/E,
- d'un flexible avec une gaine coaxiale de récupération des vapeurs d'hydrocarbures,
- d'un robinet d'extrémité équipé d'une buse en liaison avec la gaine coaxiale de récupération des vapeurs d'hydrocarbures,
- d'une pompe à vide, par côté dans le cas d'ensembles de mesurage à distributions multi-cabines.

Ce dispositif contrôle, à la mise en fonctionnement de la pompe, l'absence d'impulsion sur une durée d'environ 1,75 s. Cette durée est comptabilisée au delà d'une période de 0,3 s de mise en condition de l'ensemble de mesurage, qui permet de s'affranchir des impulsions éventuelles dues au gonflement du flexible qui correspondent à une quantité maximale de 5 cl.

Si le dispositif calculateur-indicateur enregistre des impulsions, tout mesurage est alors impossible. L'ensemble de mesurage est alors mis hors service. Sa remise en service ne peut ensuite être réalisée qu'après une manœuvre particulière réservée à un intervenant habilité (gérant de la station service par exemple).

Si le dispositif calculateur-indicateur n'enregistre aucune impulsion durant la durée spécifiée ci-dessus, l'ensemble de mesurage effectue alors une remise à zéro des dispositifs indicateurs et autorise un nouveau mesurage.

2. SCELLEMENTS

Le plan de scellement est reproduit à l'intérieur de la carrosserie de l'ensemble de mesurage NUOVO PIGNONE modèle DP suivant le plan annexé à la décision d'approbation de modèle.

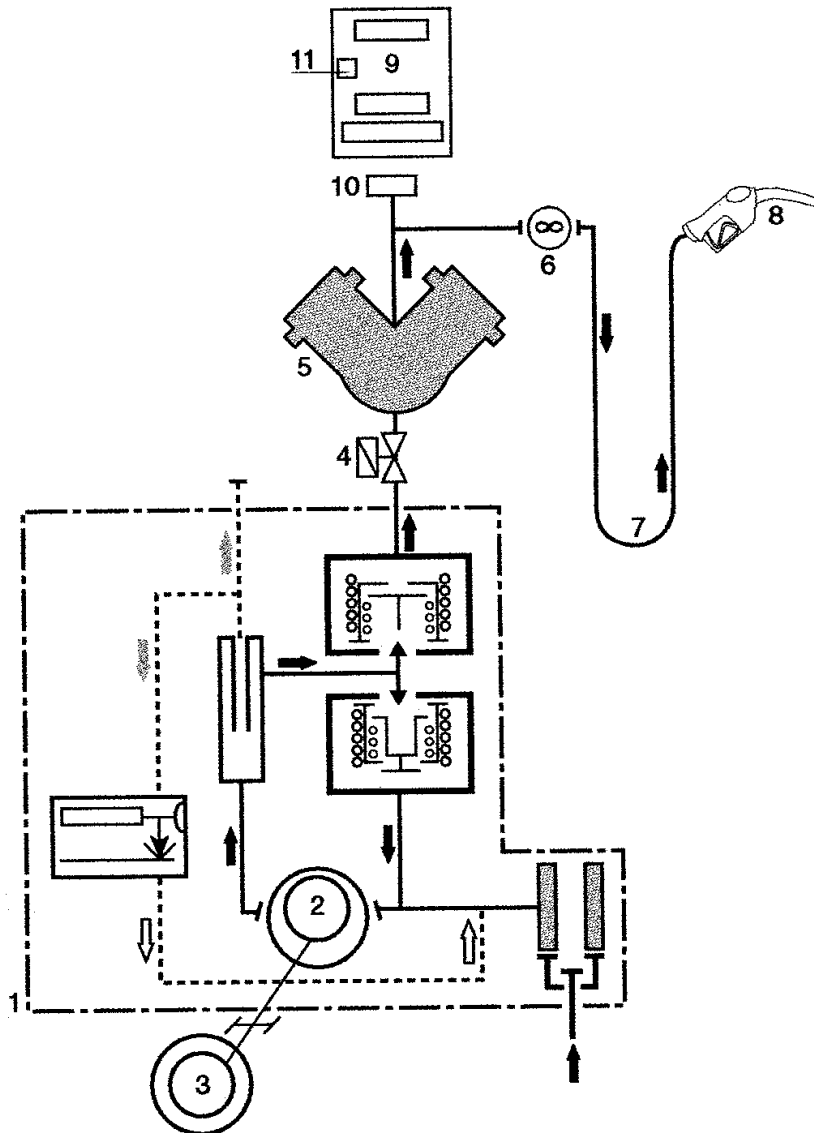
Les dispositifs de scellement interdisent :

- le démontage de la liaison entre le dispositif calculateur-indicateur et le mesureur,
- le démontage de l'émetteur d'impulsions,
- le démontage du mesureur volumétrique,
- le démontage de la plaque d'identification.

En outre, le dispositif calculateur-indicateur est scellé conformément aux dispositions définies dans la décision d'approbation de modèle le concernant.

Annexe à la décision n° 00.00.452.001.1
Ensemble de mesurage routier NUOVO PIGNONE modèle DP

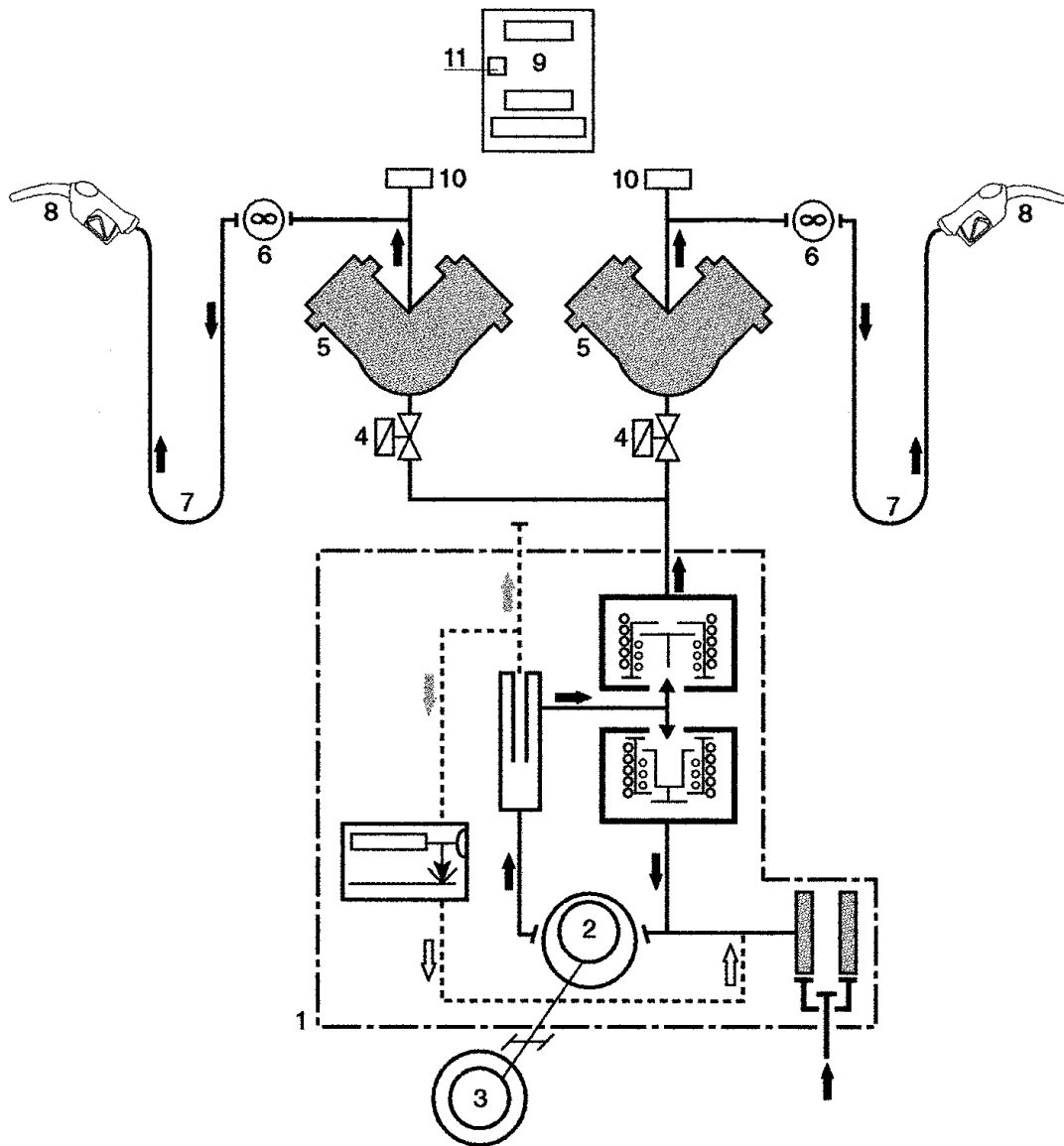
Configurations hydrauliques 1A et 2A



- 1 : groupe de pompage équipé du dispositif séparateur de gaz modèle ALUBLOCK 2000
- 2 : pompe de débit maximal 50 l/min pour la configuration 1A et 90 l/min pour la configuration 2A
- 3 : moteur électrique
- 4 : électrovanne
- 5 : mesureur modèle AUTOSSET 500
- 6 : verre viseur
- 7 : tuyau flexible de distribution
- 8 : pistolet de distribution
- 9 : dispositif calculateur-indicateur électronique
- 10 : émetteur d'impulsions
- 11 : totalisateur général

Annexe à la décision n° 00.00452.001.1
Ensemble de mesure NUOVO PIGNONE modèle DP

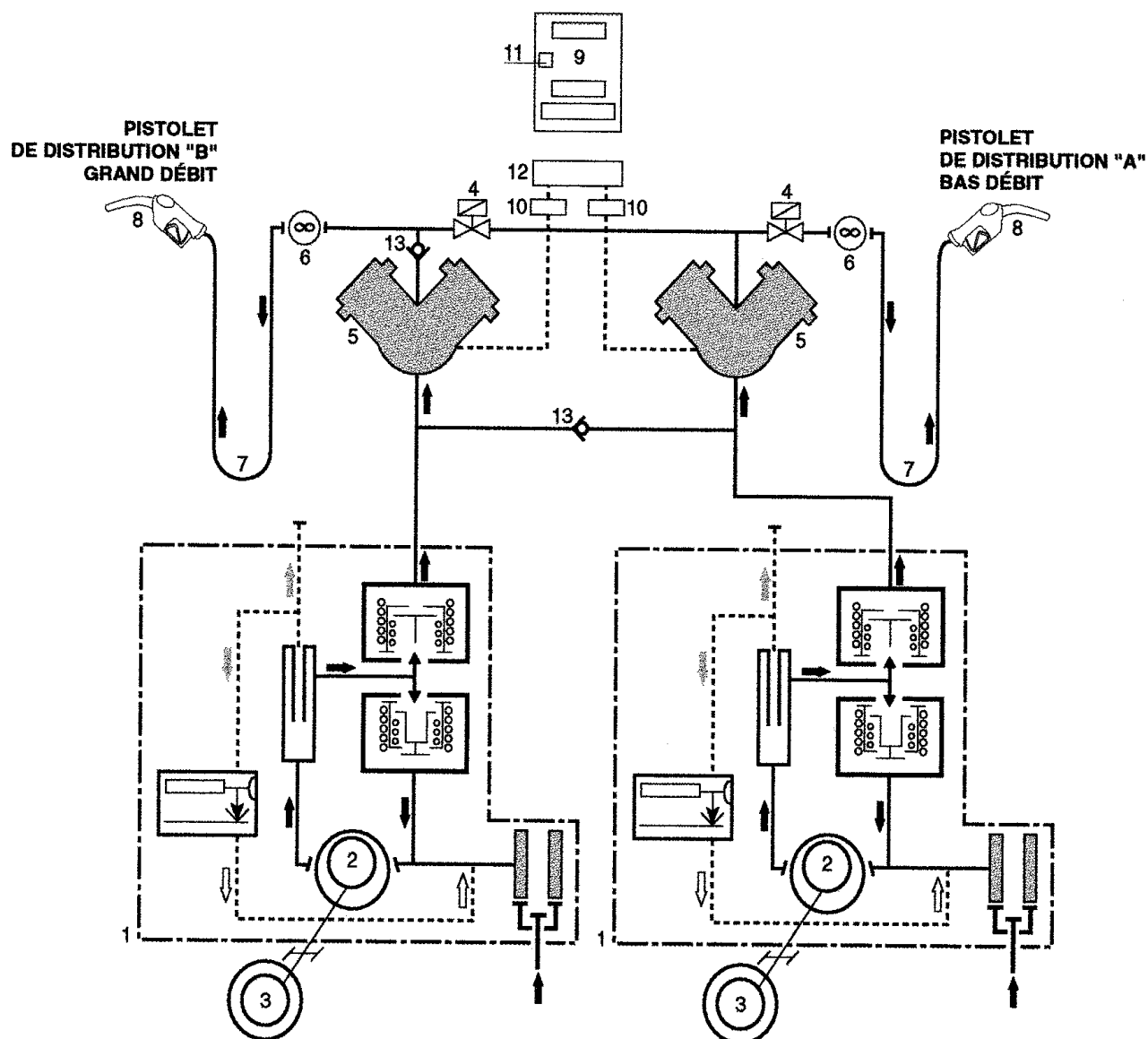
Configuration hydraulique 3A



- 1 : groupe de pompage équipé du dispositif séparateur de gaz modèle ALUBLOCK 2000
- 2 : pompe de débit maximal 90 l/min
- 3 : moteur électrique
- 4 : électrovannes
- 5 : mesureurs modèle AUTOSSET 500
- 6 : verres viseurs
- 7 : tuyaux flexibles de distribution
- 8 : pistolets de distribution
- 9 : dispositif calculateur-indicateur électronique
- 10 : émetteurs d'impulsions
- 11 : totalisateur général

Annexe à la décision n° 00.00.452.001.1
Ensemble de mesure NUOVO PIGNONE modèle DP

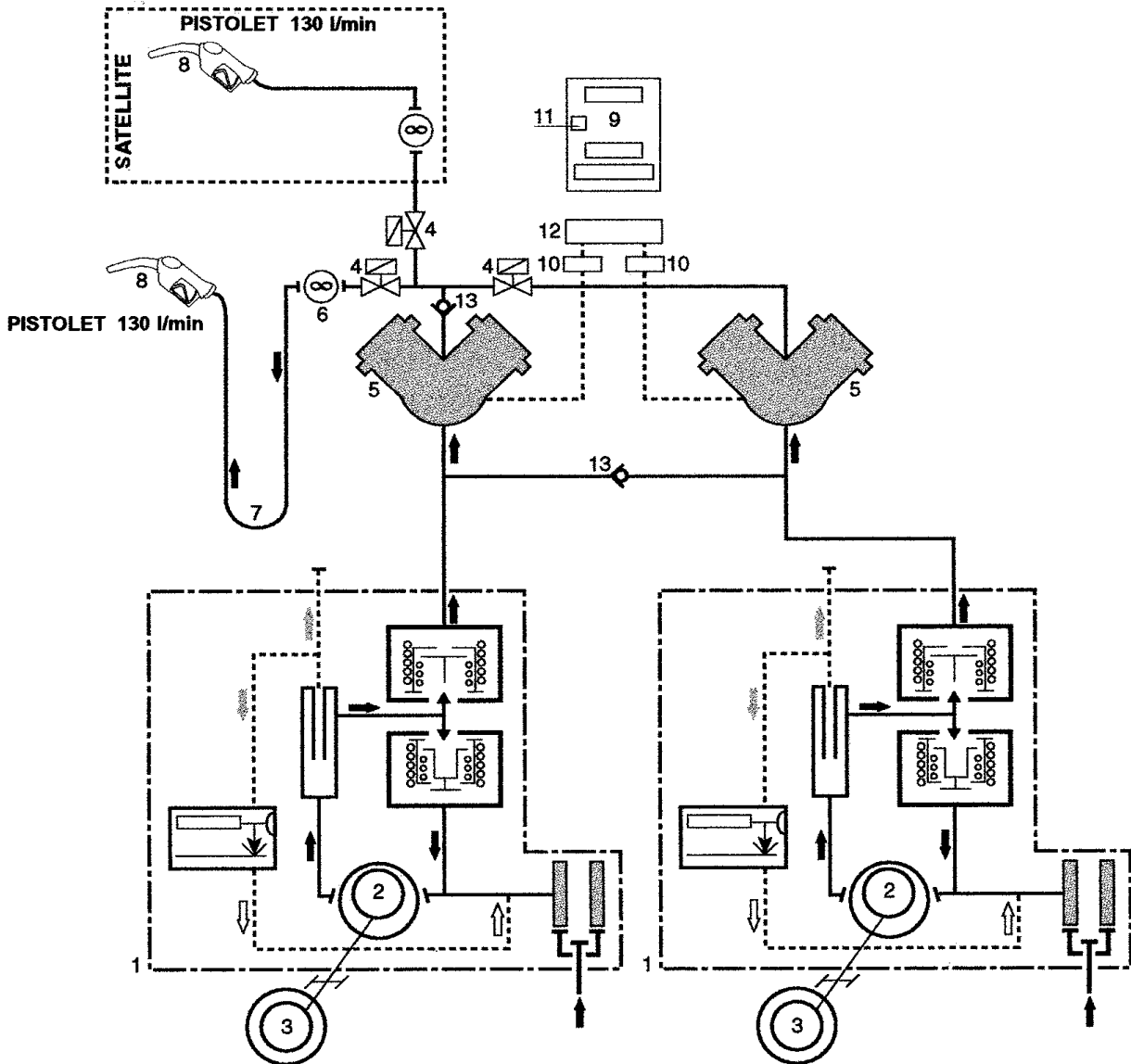
Configuration hydraulique 4A



- 1 : groupes de pompage équipés du dispositif séparateur de gaz modèle ALUBLOCK 2000
- 2 : pompes de débit maximal 90 l/min
- 3 : moteurs électriques
- 4 : électrovannes
- 5 : mesureurs modèle AUTOSET 500
- 6 : verres viseurs
- 7 : tuyaux flexibles de distribution
- 8 : pistolets de distribution
- 9 : dispositif calculateur-indicateur électronique
- 10 : émetteurs d'impulsions
- 11 : totalisateur général
- 12 : dispositif de sommation des impulsions
- 13 : clapet anti-retour

Annexe à la décision n° 00.00.452.001.1
Ensemble de mesure NUOVO PIGNONE modèle DP

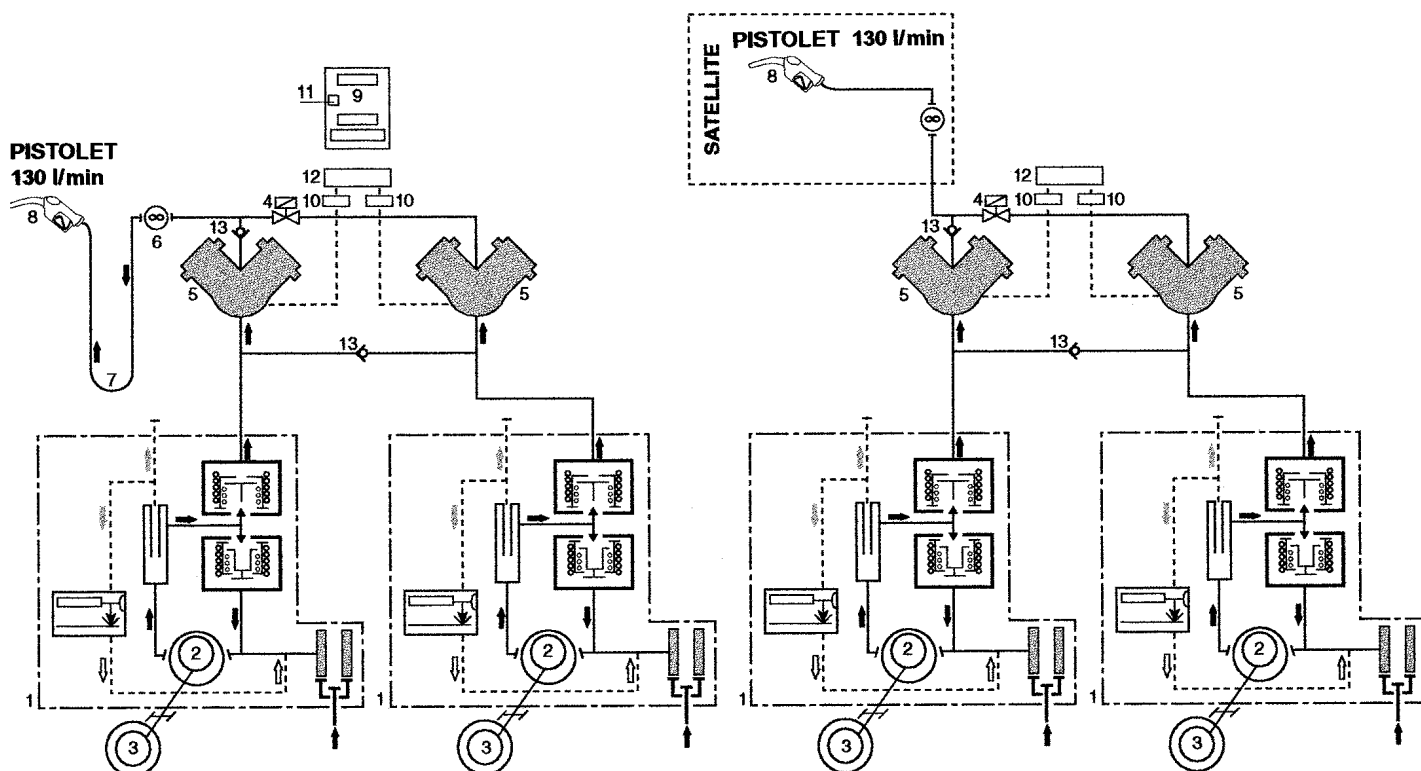
Configuration hydraulique 5A



- 1 : groupes de pompage équipés du dispositif séparateur de gaz modèle ALUBLOCK 2000
- 2 : pompes de débit maximal 90 l/min
- 3 : moteurs électriques
- 4 : électrovannes
- 5 : mesureurs modèle AUTOSSET 500
- 6 : verres viseurs
- 7 : tuyaux flexibles de distribution
- 8 : pistolets de distribution
- 9 : dispositif calculateur-indicateur électronique
- 10 : émetteurs d'impulsions
- 11 : totalisateur général
- 12 : dispositif de sommation des impulsions
- 13 : clapet anti-retour

Annexe à la décision n° 00.00.452.001.1
Ensemble de mesure NUOVO PIGNONE modèle DP

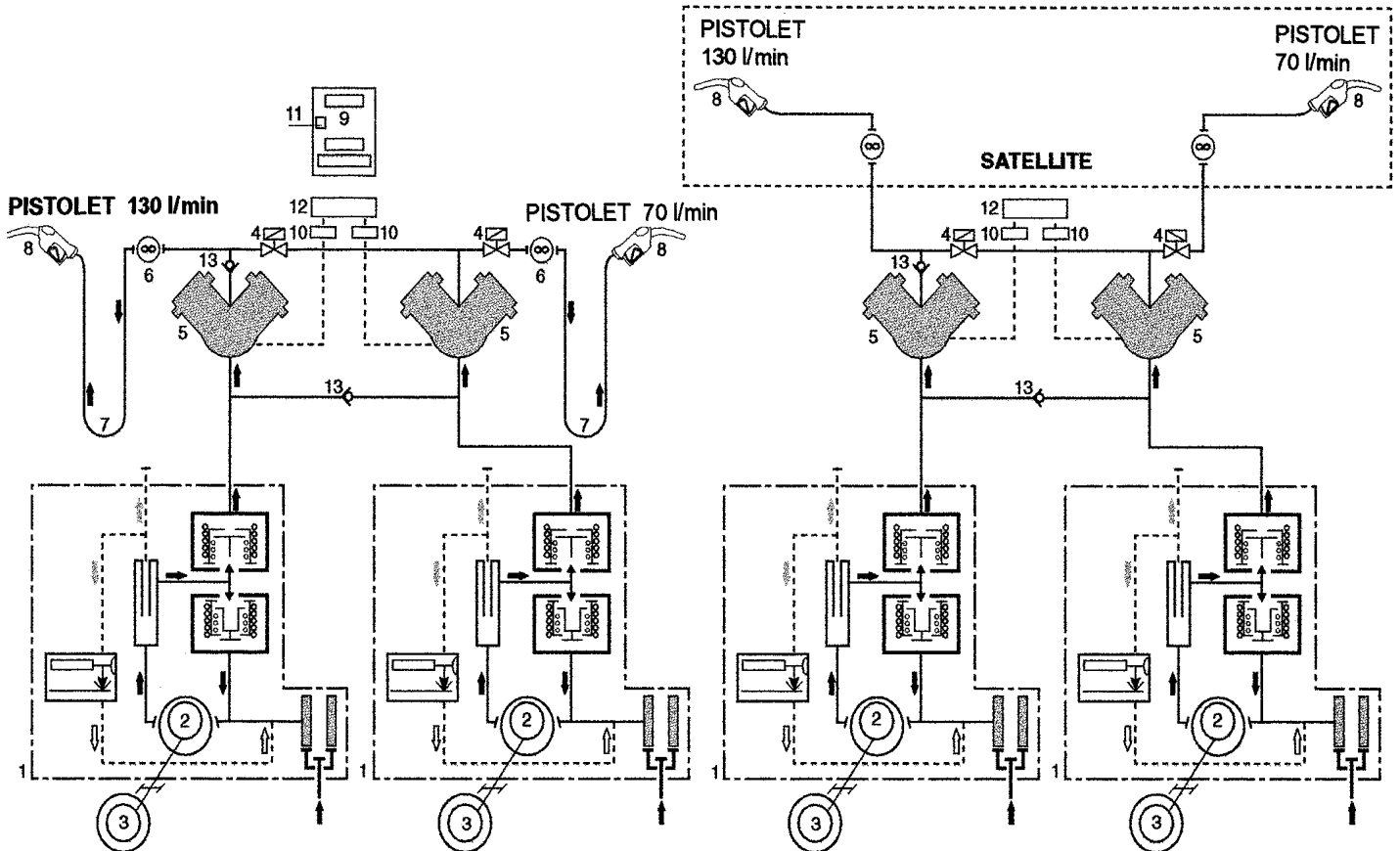
Configuration hydraulique 6A



- 1 : groupes de pompage équipés du dispositif séparateur de gaz modèle ALUBLOCK 2000
- 2 : pompes de débit maximal 90 l/min
- 3 : moteurs électriques
- 4 : électrovannes
- 5 : mesureurs modèle AUTOSET 500
- 6 : verres viseurs
- 7 : tuyaux flexibles de distribution
- 8 : pistolets de distribution
- 9 : dispositif calculateur-indicateur électronique
- 10 : émetteurs d'impulsions
- 11 : totalisateur général
- 12 : dispositif de sommation des impulsions
- 13 : clapets anti-retour

Annexe à la décision n° 00.00.452.001.1
Ensemble de mesure NUOVO PIGNONE modèle DP

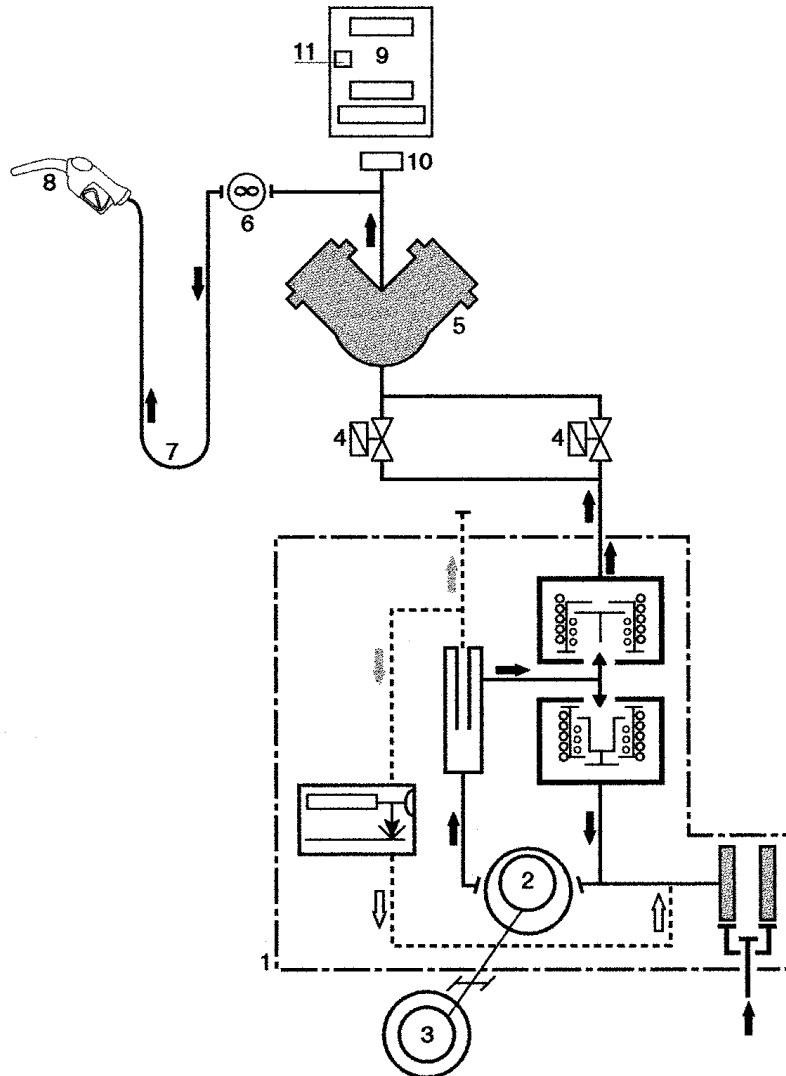
Configuration hydraulique 7A



- 1 : groupes de pompage équipés du dispositif séparateur de gaz modèle ALUBLOCK 2000
- 2 : pompes de débit maximal 90 l/min
- 3 : moteurs électriques
- 4 : électrovannes
- 5 : mesureurs modèle AUTOSSET 500
- 6 : verres viseurs
- 7 : tuyaux flexibles de distribution
- 8 : pistolets de distribution
- 9 : dispositif calculateur-indicateur électronique
- 10 : émetteurs d'impulsions
- 11 : totalisateur général
- 12 : dispositif de sommation des impulsions
- 13 : clapets anti-retour

Annexe à la décision n° 00.00.452.001.1
Ensemble de mesure NUOVO PIGNONE modèle DP

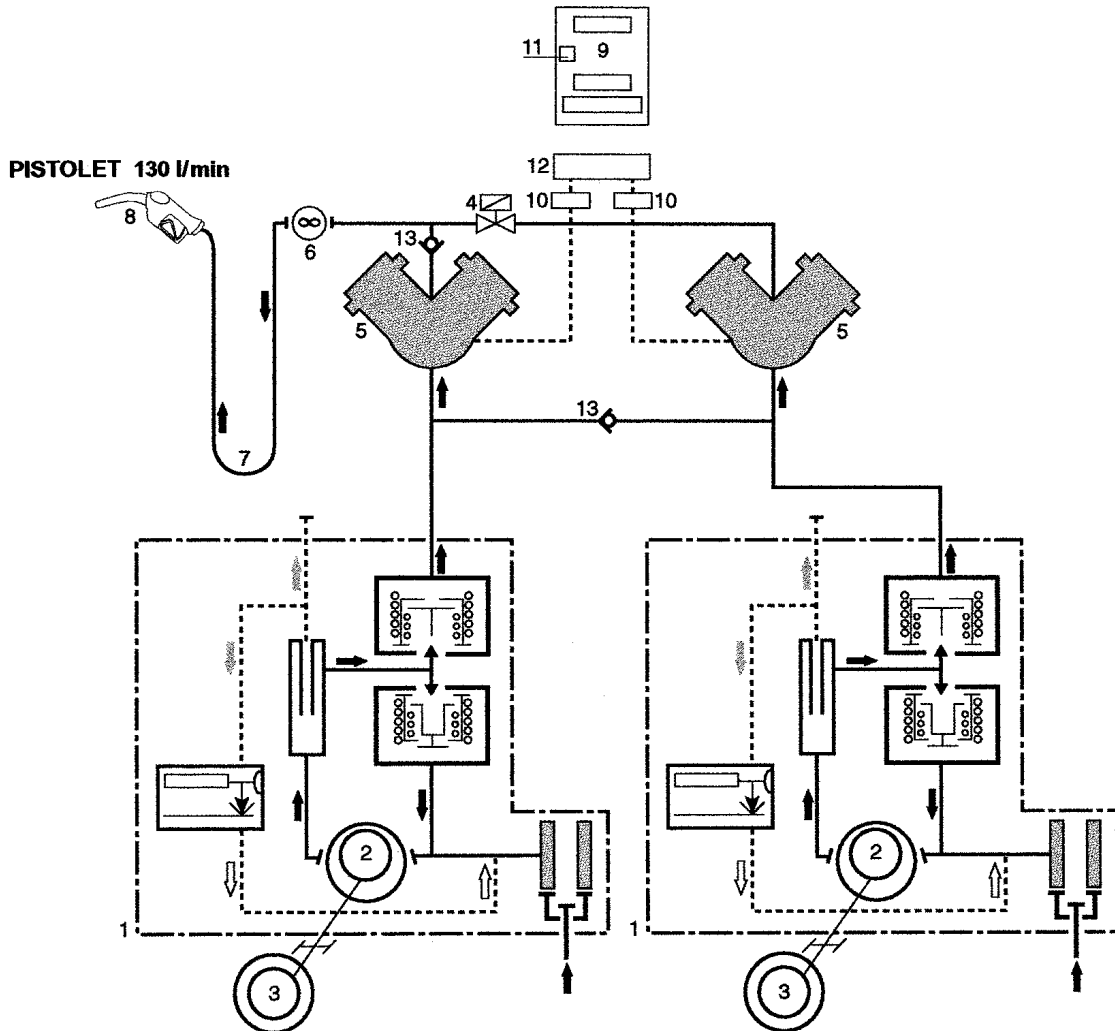
Configuration hydraulique 8A
(action manuelle pour augmenter le débit)



- 1 : groupe de pompage équipé du dispositif séparateur de gaz modèle ALUBLOCK 2000
- 2 : pompe de débit maximal 90 l/min
- 3 : moteur électrique
- 4 : électrovannes
- 5 : mesureur modèle AUTOSSET 500
- 6 : verre viseur
- 7 : tuyau flexible de distribution
- 8 : pistolet de distribution
- 9 : dispositif calculateur-indicateur électronique
- 10 : émetteur d'impulsions
- 11 : totalisateur général

Annexe à la décision n° 00.00.452.001.1
Ensemble de mesure NUOVO PIGNONE modèle DP

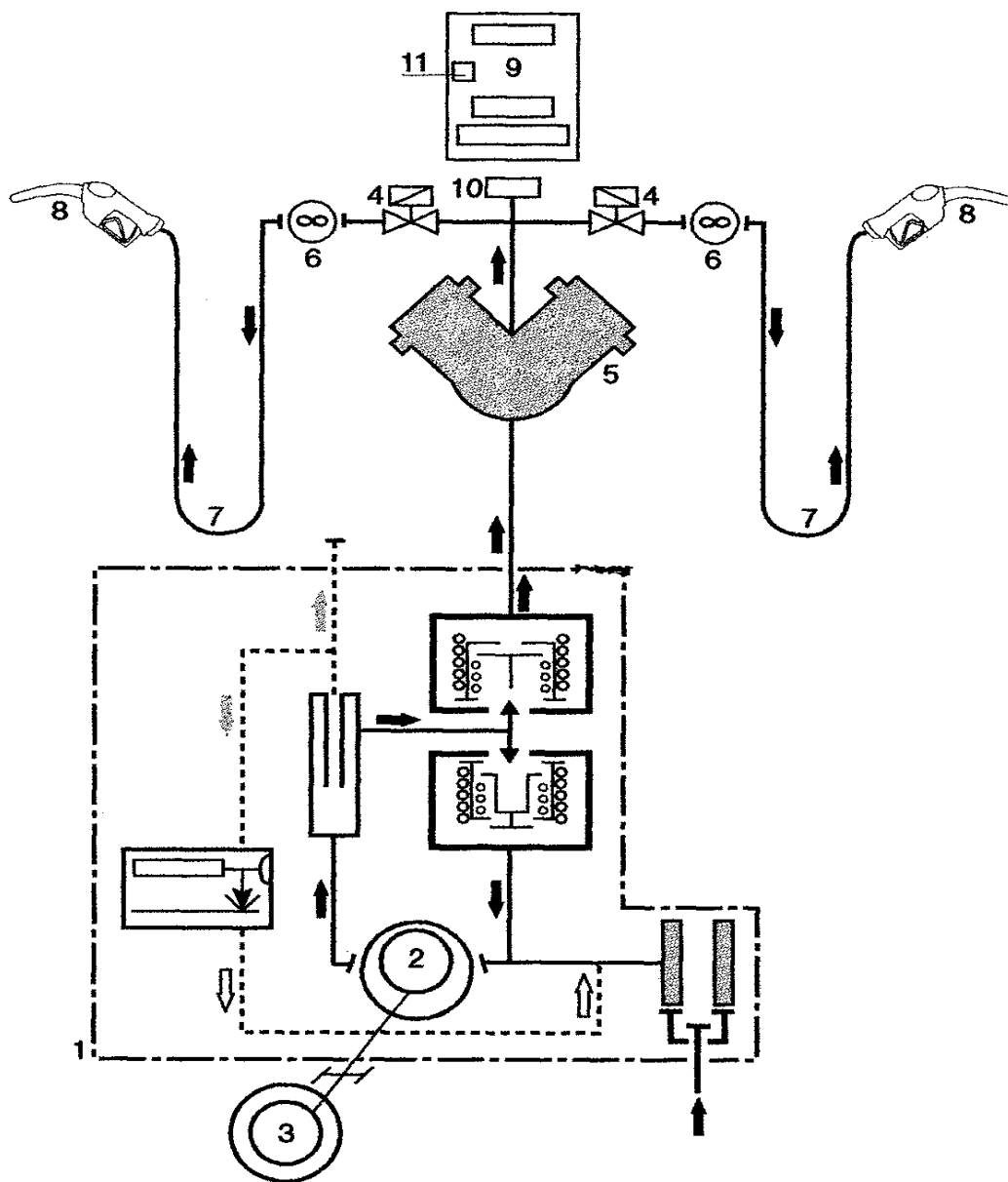
Configuration hydraulique 9A



- 1 : groupes de pompage équipés du dispositif séparateur de gaz modèle ALUBLOCK 2000
- 2 : pompes de débit maximal 90 l/min
- 3 : moteurs électriques
- 4 : électrovannes
- 5 : mesureurs modèle AUTASET 500
- 6 : verres viseurs
- 7 : tuyau flexible de distribution
- 8 : pistolet de distribution
- 9 : dispositif calculateur-indicateur électronique
- 10 : émetteurs d'impulsions
- 11 : totalisateur général
- 12 : dispositif de sommation des impulsions
- 13 : clapet anti-retour

Annexe à la décision n° 00.00.452.001.1
Ensemble de mesurage NUOVO PIGNONE modèle DP

Configuration hydraulique 10A

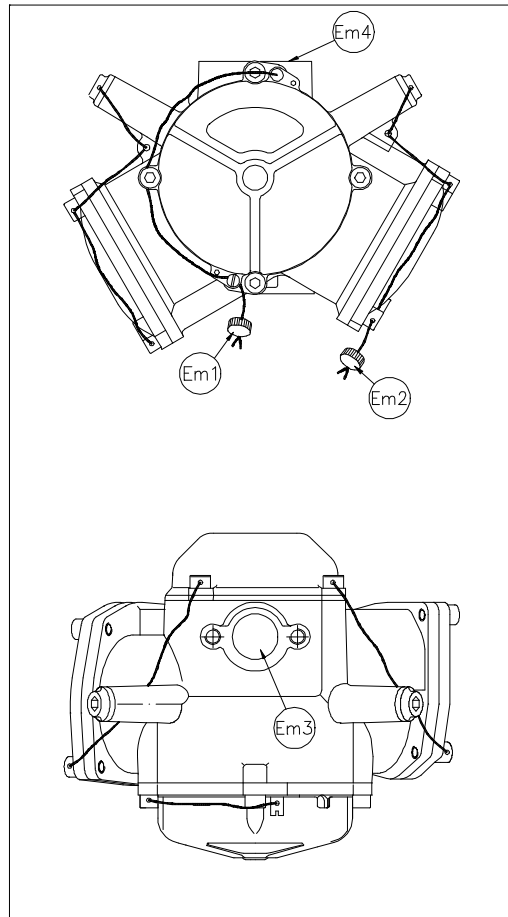


- 1 : groupe de pompage équipé du dispositif séparateur de gaz modèle ALUBLOCK 2000
- 2 : pompe de débit maximal 90 l/min
- 3 : moteur électrique
- 4 : électrovannes
- 5 : mesureur modèle AUTOSSET 500
- 6 : verres viseurs
- 7 : tuyaux flexibles de distribution
- 8 : pistolets de distribution
- 9 : dispositif calculateur-indicateur électronique
- 10 : émetteur d'impulsions
- 11 : totalisateur général

Annexe à la décision n° 00.00.452.001.1
Ensemble de mesurage routier NUOVO PIGNONE modèle DP

Plan de scellement du mesureur modèle AUTOSET 500

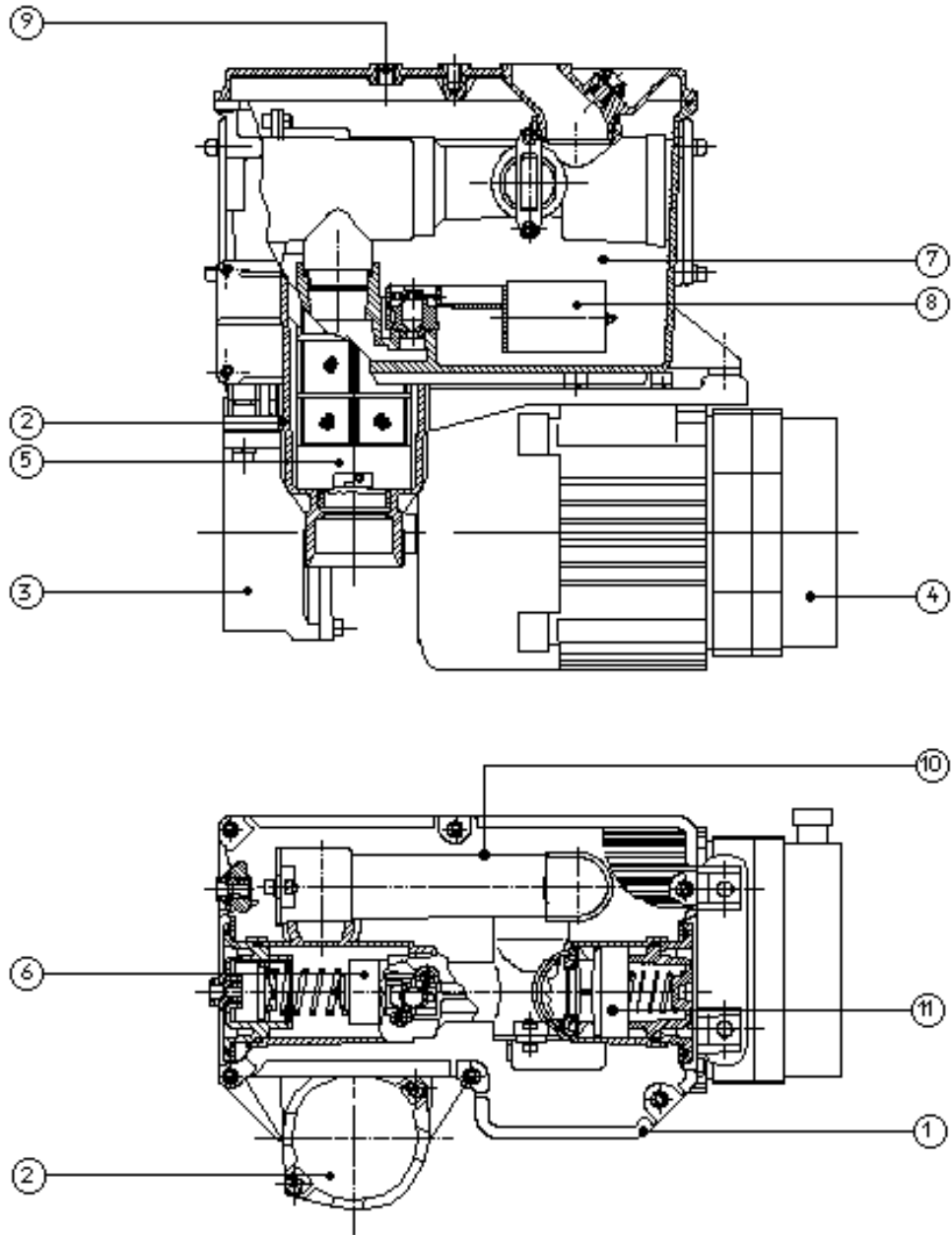
PLOMBAGE AUTOSET 500



- Em1 :** dispositif de scellement interdisant l'ouverture du mesureur
- Em2 :** dispositif de scellement interdisant le démontage de l'émetteur d'impulsions
- Em3 :** dispositif de scellement interdisant le démontage du mesureur de l'ensemble de mesurage

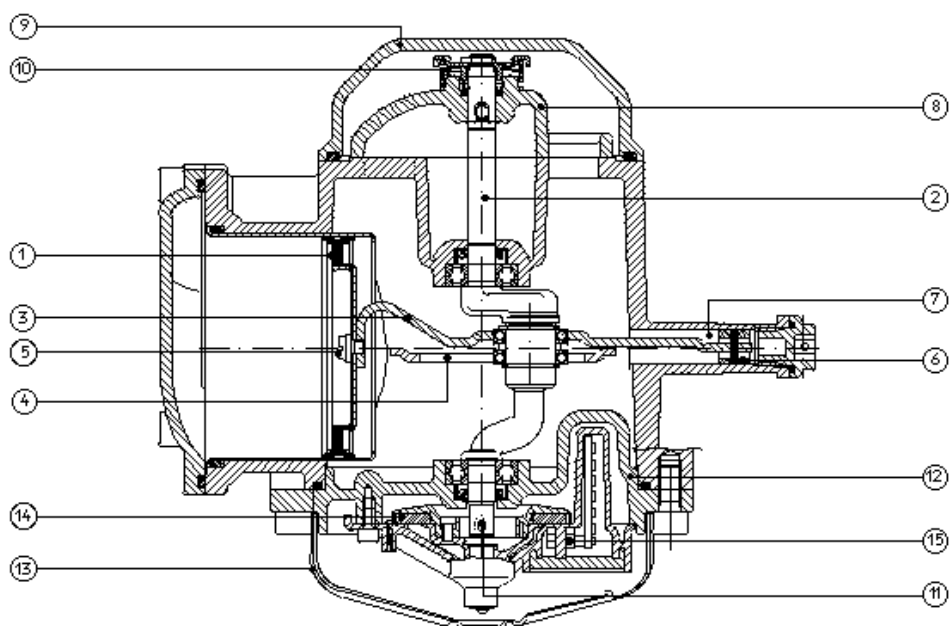
Annexe à la décision n° 00.00.452.001.1
Ensemble de mesurage routier NUOVO PIGNONE modèle DP

Schéma du groupe de pompage/séparateur de gaz modèle ALUBLOCK 2000



Annexe à la décision n° 00.00.452.001.1
Ensemble de mesurage routier NUOVO PIGNONE modèle DP

Schéma du mesureur volumétrique modèle AUTOSSET 500




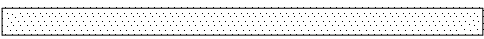



**Annexe à la décision n° 00.00.452.001.1
Ensemble de mesurage routier modèle DP**


Exemple de distributeur multi-cabines




Annexe à la décision n° 00.00.452.001.1
Ensemble de mesurage routier NUOVO PIGNONE modèle DP
Plaques d'identification

	NUOVO PIGNONE S.p.A.	
Ensemble de Mesurage Routier <input type="text"/> Modèle <input type="text"/>		
Décision et date d'approbation <input type="text"/>		
N° de série <input type="text"/>	Année <input type="text"/>	
Débit Max <input type="text"/> l/min	Pression Max	3 bar
Débit Min <input type="text"/> l/min	Pression Min	0,5 bar
Livraison Minimale 5 l		
Liquide Mesuré ES SC SP GO FOD		
		

Ensemble de mesurage

	NUOVO PIGNONE S.p.A.
Mesureur modèle AUTOSET 500	
Débit Max 80 l/min	
Débit Min 4 l/min	
Volume Cyclique 0,5 l	
Pression Max 3,5 bar	
Quantité mesurée minimale 2 l	
N° de série <input type="text"/>	
Année <input type="text"/>	

Mesureur

	NUOVO PIGNONE S.p.A.
Groupe de pompage et séparateur de gaz modèle	
ALUBLOCK 2000	
N° de série <input type="text"/>	
Année <input type="text"/>	

**Groupe de pompage
Séparateur**